

Déclaration sur L'esclavage Moderne

2019 - 2020

Présentation du conseil d'administration

lululemon athletica inc. s'engage à respecter les droits de l'Homme et a conscience de son rôle dans la défense de ces droits. Nous travaillerons sans relâche pour empêcher l'esclavage moderne et la traite des personnes dans notre chaîne d'approvisionnement ou toute autre partie de notre entreprise. lululemon prend très au sérieux ses obligations en vertu du UK Modern Slavery Act 2015 et du California Transparency in Supply Chains Act 2010 et dispose de pratiques de travail robustes en place pour se conformer auxdites obligations. Le présent document décrit ces pratiques et les politiques en rapport, et donne des renseignements sur la chaîne d'approvisionnement et les processus d'affaires de notre entreprise.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT

Fondée en 1998, lululemon athletica inc. est l'entreprise mère de lululemon athletica UK Ltd et de lululemon athletica Ireland Limited et de lululemon athletica Australia Ltd.

lululemon athletica inc. est un designer, un distributeur et un détaillant de vêtements athlétiques inspirés par un mode de vie sain qui œuvre dans l'industrie du vêtement. Nous avons développé une culture d'entreprise unique et nous avons pour mission de concevoir des produits qui transforment les gens et leur procurent une vie heureuse, saine et amusante. Nous offrons une gamme exhaustive de vêtements et d'accessoires sous les marques lululemon.

Avec plus de 20 000 employés partout dans le monde (dont plus de 330 au Royaume-Uni), nous sommes présents à l'échelle de la planète. Notre siège social mondial est situé à Vancouver, au Canada, et nous exploitons plus de 490 magasins situés dans plus de 17 pays, allant des États-Unis à Singapour, et de l'Allemagne à l'Australie. Nous ne fabriquons pas nos vêtements nous-mêmes. À la place, nous collaborons avec 55 fournisseurs de produits finis dans 15 pays et 65 fournisseurs de matières premières dans 19 pays.

Nous considérons que les risques d'esclavage moderne et de traite des personnes les plus importants existent dans notre chaîne d'approvisionnement, car nous ne fabriquons pas nos vêtements. Une chaîne d'approvisionnement responsable commence par nous et les décisions que nous prenons dans la sélection de nos fournisseurs, et nos pratiques d'approvisionnement en cours.

NOS POLITIQUES CONCERNANT L'ESCLAVAGE ET LA TRAITE DES PERSONNES

Nos politiques interdisent l'esclavage moderne et la traite des personnes dans toute partie de notre entreprise ou de nos chaînes d'approvisionnement.

Notre politique anti-esclavage est intégrée à notre Code d'éthique des fournisseurs. Ce code reflète notre engagement à agir avec souci éthique et intégrité dans toutes nos relations d'affaires et à adopter et à appliquer des systèmes et contrôles efficaces pour empêcher l'esclavage et de traite des personnes dans notre chaîne d'approvisionnement.

Toute inquiétude de lululemon athletica inc. ou d'une filiale concernant un risque potentiel ou réel de violation de notre Code d'éthique des fournisseurs doit être signalée au vice-président de la durabilité et de l'impact des activités le plus tôt possible. Ces inquiétudes sont portées à l'attention de la haute direction et du conseil d'administration, aux fins d'examen. Les employés de la chaîne d'approvisionnement des partenaires de lululemon, y compris les ouvriers d'usine, ainsi que d'autres tierces parties, sont encouragés à nous faire part de leurs préoccupations par courriel à SUSTAINABLEPARTNER@LULULEMON.COM, par texto ou directement à un membre de notre équipe de la durabilité des partenaires. Nous offrons également une ligne dédiée à l'intégrité pour les employés directs de lululemon athletica, afin de signaler les violations sérieuses du code de conduite et d'éthique commerciale mondial.

POLITIQUES PERTINENTES

Dans le cadre de notre engagement à mener toutes nos activités avec intégrité, nos politiques interdisent l'esclavage moderne et la traite des personnes dans l'ensemble de notre entreprise et de nos chaînes d'approvisionnement. Ces politiques comprennent les éléments suivants :

- [Code de conduite et d'éthique commerciale mondial](#)
- [Code d'éthique des fournisseurs](#)
- Norme relative aux travailleurs immigrés étrangers

Notre Code de conduite et d'éthique commerciale mondial est notre Code de conduite et d'éthique commerciale mondiale la plus importante. Elle décrit notre tolérance zéro envers des pratiques comme le travail forcé ou obligatoire, le travail des enfants ou toute forme de traite des personnes dans nos activités et notre chaîne d'approvisionnement. Les sections pertinentes aux droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement incluent « non-discrimination et non-harcèlement », « pratiques de travail » et « respect de nos invités et autres personnes ». Le Code de conduite s'applique à tous nos directeurs, agents et employés.

Notre Code d'éthique des fournisseurs est le fondement de nos processus visant une [chaîne d'approvisionnement responsable](#). Il décrit nos normes de production juridiques, humaines et éthiques. Toute forme de travail forcé, incluant, entre autres, le travail en servitude et à contrat non résiliable, les heures supplémentaires obligatoires et le travail carcéral, constitue une violation du Code d'éthique des fournisseurs qui ne sera pas tolérée. Le Code d'éthique des fournisseurs s'applique à tous les fournisseurs, à leurs employés et leurs chaînes d'approvisionnement.

Notre Norme relative aux travailleurs immigrés étrangers énonce des exigences minimales pour le recrutement et la gestion appropriés et éthiques des travailleurs immigrés étrangers, un groupe vulnérable aux pratiques du travail forcé. Elle apporte des précisions sur ces exigences aux fournisseurs et à leurs courtiers de main-d'œuvre tiers. La Norme relative aux travailleurs immigrés étrangers s'applique à tous les fournisseurs ayant des travailleurs immigrés étrangers.

AVEC PLUS DE
20 000

EMPLOYÉS PARTOUT DANS LE MONDE
INCLUANT PLUS DE 330
D'ENTRE EUX AU ROYAUME-UNI,
NOUS SOMMES PRÉSENTS À L'ÉCHELLE DE LA PLANÈTE

NOTRE SIÈGE SOCIAL MONDIAL EST SITUÉ À
VANCOUVER, AU CANADA
ET NOUS EXPLOITONS PLUS DE

490

MAGASINS SITUÉS DANS PLUS DE
MAGASINS **17**
SITUÉS DANS PLUS DE

PAYS, ALLANT DES ÉTATS-UNIS À SINGAPOUR,
ET DE L'ALLEMAGNE À L'AUSTRALIE.

NOUS NE FABRIQUONS PAS NOS VÊTEMENTS NOUS-MÊMES.

À LA PLACE, NOUS
COLLABORONS AVEC **55**

FOURNISSEURS DE PRODUITS FINIS DANS
16 PAYS ET 65
FOURNISSEURS DE
MATIÈRES PREMIÈRES DANS
19 PAYS

ÉVALUATION DES RISQUES ET VÉRIFICATION AU PRÉALABLE

Nous évaluons, atténuons et éliminons le risque d'esclavage moderne et de traite des personnes au sein de notre chaîne d'approvisionnement en sélectionnant des fournisseurs qui partagent nos valeurs, en appliquant des politiques et des procédures strictes, des stratégies ciblées, une surveillance intégrée de nos exploitations commerciales et la connaissance et la compétence de nos employés. Le processus de gestion des risques d'entreprise de lululemon athletica inc. permet de hiérarchiser les principaux risques à travers l'entreprise et de veiller à ce que les risques et les approches d'atténuation soient présentés à la haute direction et au conseil d'administration. Notre évaluation du risque de la chaîne d'approvisionnement comprend les éléments suivants :

- **Définir le risque global :**

Nous évaluons en permanence les problématiques liées aux droits de l'Homme et les risques émergents en observant l'industrie, les leaders d'opinion et les rapports et tendances de la société civile (p. ex. Fair Labor Association (FLA), American Apparel and Footwear Association (AAFA), Sustainable Apparel Coalition (SAC), Better Work, l'organisation internationale du Travail, l'Organisation de coopération et de développement économiques), et en utilisant des outils tel que SCREEN de BSI. Chaque année, nous examinons quatre catégories de risques, affinons nos critères de risque et évaluons les seuils minimums. Les catégories de risque sont les suivantes : (1) questions, pratiques et lois concernant les droits de la personne; (2) risque au niveau du pays; (3) risque lié au type de travailleur; et (4) risque lié au processus. Nous utilisons ces renseignements pour mettre à jour nos processus et notre approche de diligence raisonnable. Les constatations de nos équipes sur le terrain déclenchent des mises à jour de nos évaluations des risques.

- **Choix du fournisseur :**

Le cœur de notre approche consiste à établir des relations à long terme avec les fournisseurs, ce qui facilite les possibilités de définir, d'évaluer et de gérer les risques. Nous maintenons intentionnellement une chaîne d'approvisionnement consolidée et organisée et nous évaluons tous les nouveaux fournisseurs en fonction de leur risque financier et de leur réputation ainsi que les pratiques en matière de droits de la personne et de la main-d'œuvre. Nous n'approuvons un nouveau fournisseur que si son niveau de performance requis est atteint.

- **Surveillance du Code d'éthique des fournisseurs :**

Nous effectuons des évaluations de tout nouveau fournisseur en fonction du Code d'éthique des fournisseurs dès son engagement et par la suite, au moins tous les 18 mois (annuellement, pour les fournisseurs stratégiques et les fournisseurs qui exploitent leurs activités dans un contexte à haut risque). En outre, nous évaluons les sous-traitants qui déclenchent des catégories de risques particulières.

- **Collaboration au sein de l'industrie :**

Nous sommes membres d'initiatives de l'industrie et d'initiatives de plusieurs parties telles que FLA, AAFA, SAC, ainsi que la Responsible Business Alliance's Responsible Labor Initiative. À travers ces initiatives, nous collaborons avec des partenaires de l'industrie, la société civile, des groupes d'intervenants et d'autres marques pour identifier, évaluer et s'attaquer aux risques liés aux droits de l'Homme et au travail, dont l'esclavage moderne, la traite des personnes et le travail forcé dans la chaîne d'approvisionnement textile.

Ces processus nous ont permis de déterminer que les travailleurs immigrés étrangers sont un groupe particulièrement vulnérable aux pratiques de travail forcé. En réponse à ces problématiques, nous avons développé notre programme FMW Standard, conçu pour aider nos fournisseurs à comprendre et à défendre les droits des travailleurs migrants étrangers et à mettre en place des pratiques responsables, comme un recrutement éthique et l'élimination des frais payés par les travailleurs.

CERTIFICATION, VÉRIFICATION ET ÉVALUATION CONTINUES

Notre Code d'éthique des fournisseurs s'applique à tous les fournisseurs qui fabriquent nos produits. Avant de pouvoir faire affaire avec nous, les fournisseurs doivent consentir aux exigences de notre Code d'éthique des fournisseurs. Ce consentement fait partie des conditions de leur contrat juridique avec lululemon athletica inc. Ils doivent également signer un certificat de conformité. Notre Code d'éthique des fournisseurs exige que les fournisseurs intègrent ce dernier et toute loi applicable à leurs procédures. Cela signifie que les fournisseurs doivent se conformer aux lois du pays dans lequel ils effectuent leurs activités. En cas de différence entre les exigences juridiques locales, la loi internationale et notre Code d'éthique des fournisseurs, la norme la plus stricte prévaut.

Afin de nous assurer que nos fournisseurs appliquent les exigences de notre Code d'éthique des fournisseurs, nos experts internes ainsi que des évaluateurs tiers effectuent des contrôles annoncés, à moitié annoncés ou inopinés ainsi que des suivis et des visites de vérification par la suite. Nous évaluons toutes les installations des fournisseurs au moins tous les 18 mois et, au moins une fois par année, nous effectuons des visites sur place dans toutes les installations stratégiques couvrant environ 80 % de notre production. À partir de 2020, nous évaluons toutes les installations en cycle annuel. Nous sélectionnons en cycle annuel les sous-traitants à évaluer en présence de facteurs de risque identifiés, tels que la présence de travailleurs migrants étrangers.

Nous exigeons de nos fournisseurs qu'ils résolvent les problèmes de non-conformité avec notre Code d'éthique des fournisseurs grâce à des plans d'action correctifs comme préventifs. Notre approche de l'action corrective passe par l'amélioration continue pour créer un changement positif durable. Les fournisseurs peuvent compter sur notre soutien, y compris sur de la formation et du mentorat, pour développer et mettre en place ces plans. Bien que notre intérêt soit toujours de travailler en partenariat avec les fournisseurs pour régler les problèmes, lorsque les problèmes de non-conformité sont graves ou persistants, nous nous réservons le droit de mettre fin à la relation avec le fournisseur.

Notre méthode principale de gestion des risques liés à la chaîne d'approvisionnement est d'établir et de maintenir des partenariats à long terme avec les fournisseurs qui partagent nos valeurs. Nous croyons que notre engagement continu nous place en bonne position pour comprendre les problèmes sur le terrain, établir des relations solides avec les fournisseurs, accroître la transparence et collaborer afin de régler les problèmes de façon proactive. Nous évaluons l'efficacité de notre travail avec les moyens suivants :

- **Contrôle de la conformité :** Nous effectuons la maintenance des cotes d'évaluation des locaux en fonction du Code d'éthique des fournisseurs et nous suivons toutes les trouvailles et solutions relatives aux évaluations.
- **Établissement de cibles :** Nous établissons des objectifs cibles pour des domaines de rendement précis conformément à notre Code d'éthique des fournisseurs et à notre Norme relative aux travailleurs immigrés étrangers, comme fournir l'accès aux documents ou supprimer les frais liés à l'embauche.
- **Évaluation de la rétroaction :** Nous considérons la rétroaction de nos intervenants et des partenaires de notre chaîne d'approvisionnement de façon à évaluer et améliorer continuellement notre méthode de résolution de problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement.

FORMATION ET SENSIBILISATION

Nous veillons à avoir les compétences requises au sein de notre organisation, obtenues grâce à une formation en matière de droits de l'Homme et à l'expérience professionnelle.

Nous œuvrons à protéger l'intégrité de notre chaîne d'approvisionnement en dialoguant et en éduquant nos fournisseurs, évaluateurs, équipes internes et décideurs au sujet des problèmes relatifs à la chaîne d'approvisionnement, y compris ceux liés à l'esclavage moderne, à la traite des personnes et au travail forcé. Pour ce faire, nous avons recours aux moyens suivants :

- planification de formations en classe sur notre programme de chaînes d'approvisionnement responsables et sur les exigences de notre Code d'éthique des fournisseurs à l'intention de nos employés concernés, cadres supérieurs et décideurs au sujet des relations actuelles avec les fournisseurs;
- formation et éducation des nouveaux fournisseurs sur les normes d'affaires de lululemon athletica inc. et sur notre Code d'éthique des fournisseurs, et tenue de séances de formation et d'engagement sur le Code d'éthique des fournisseurs pour tous les fournisseurs;
- dialogue avec nos fournisseurs et certains intervenants sur des risques propres aux régions ou des problèmes clés, comme l'éducation et la formation des fournisseurs taiwanais au sujet de l'implémentation de nos standards sur les travailleurs migrants étrangers, et;
- assurance que nos évaluateurs internes maintiennent les qualifications requises et suivent une formation supplémentaire sur les droits de la personne.

De plus, nous nous entretenons régulièrement avec des organisations de l'industrie (p. ex. FLA, AAFA, SAC), des consultants experts (p. ex. Verité) et d'autres marques pour demeurer au fait des derniers développements, problèmes et lois et collaborer avec eux quand la situation s'y prête.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Pour plus de renseignements sur nos politiques et nos pratiques qui visent l'élimination de l'esclavage moderne, de la traite des personnes et du travail forcé dans notre chaîne d'approvisionnement, consultez la communication KNOW THE CHAIN BENCHMARK de lululemon athletica inc. par Humanity United, Business and Human Rights Resource Centre, Sustainalytics et Verité.

Vos rétroactions sur notre communication et nos efforts de prévention de l'esclavage moderne, la traite des personnes et le travail forcé sont les bienvenues. Veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse SUSTAINABLEPARTNER@LULULEMON.COM.

APPROBATION DU COMITÉ D'ADMINISTRATION

Cette déclaration a été approuvée par le comité d'administration de l'organisation.

Signature de la présidence du comité d'administration :



Glenn Murphy, Executive Chairman of the Board,
lululemon, June 2020